

AGENDA 21

AVEC LA VILLE, PRÉSERVEZ L'AVENIR





QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UN AGENDA 21 ?

• C'est de la prise de conscience de la dégradation de l'environnement et de l'augmentation des inégalités sociales qu'est né le concept de développement durable. Il a pour vocation de « répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Dans l'histoire du développement durable, le Sommet de la Terre à Rio en 1992 est une étape-clé. 182 États et plus de 1 500 ONG* ont débattu de l'avenir de la planète et ont défini un plan d'actions pour le XXI^e siècle : l'Agenda 21. À l'échelle des collectivités, il s'agit d'un outil pour mettre en place une politique locale de développement durable, à l'instar de la Ville d'Épinay-sur-Seine.

* Organisation Non Gouvernementale

SOMMAIRE

AXE 1 Une ville nature Actions 1 à 9	p. 4
AXE 2 Une ville en bonne santé Actions 10 à 15	p. 16
AXE 3 Une ville exemplaire Actions 16 à 21	p. 24
ÊTRE ÉCO-CITOYEN À LA MAISON	p. 32
TABLE DES MATIÈRES NOTES	p. 34



Madame, Monsieur,

ÉDITO

Habitat, déchets, transports, espaces publics et de nature, rénovation urbaine : la Ville d'Épinay-sur-Seine et la Communauté d'agglomération Plaine Commune agissent dans ces domaines, pour un territoire socialement équitable, économiquement viable et écologiquement responsable.



Pour aller plus loin dans cette démarche, nous avons souhaité que la Ville adopte un Agenda 21. Ce document regroupe nos engagements en matière de développement durable. Comme vous le constaterez en le lisant, il fixe des objectifs précis pour améliorer notre quotidien.

Après un an de concertation, trois axes prioritaires ont été retenus. Tout d'abord, il convient de renforcer la place de la nature dans notre commune, parce qu'Épinay-sur-Seine a la chance de posséder un riche patrimoine (nombreux parcs, berges préservées...), qu'il faut mieux faire connaître, mieux protéger, mieux diversifier.

La deuxième priorité concerne la santé, parce que promouvoir une alimentation équilibrée, et développer la pratique sportive sont nécessaires pour limiter les problèmes médicaux et garder la forme.

Nous souhaitons aussi que les services municipaux adoptent de bons comportements, parce que la Ville doit montrer la voie à suivre, en matière de développement durable. C'est le troisième axe de l'Agenda 21, qui permet de construire une ville plus soucieuse de l'environnement, mais aussi plus attentive à notre cadre de vie, à notre santé et à notre avenir.

Bonne lecture. Cordialement.

• Eugénie Ponthier,
Conseillère municipale
déléguée à l'écologie urbaine
et à l'Agenda 21

• Hervé Chevreau
Maire d'Épinay-sur-Seine
Conseiller général
de la Seine-Saint-Denis



AXE 1

UNE VILLE

NATURE

• Le premier axe de l'Agenda 21 d'Épinay-sur-Seine est de placer l'environnement au cœur de la ville. Pour cela, la commune s'engage à valoriser son patrimoine naturel, à faire connaître la nature aux Spinassiens, à favoriser le partage et le respect du cadre de vie, à préserver les ressources naturelles.

Son objectif : permettre à tous les habitants, petits et grands, de découvrir la nature qui les entoure pour qu'ils aient, ensuite, envie de la préserver.

ACTION 1

ÉTABLIR ET FAIRE CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ

La « biodiversité » recouvre l'ensemble des milieux naturels (fleuves, océans, forêts...) et des formes de vie (hommes, plantes, animaux...). À Épinay-sur-Seine, vous pouvez observer des grives musciennes, des grenouilles vertes, des violettes odorantes, de la moutarde des champs... Un patrimoine naturel que la Ville s'engage à inventorier, protéger et valoriser, en associant les habitants.

La Ville s'engage notamment à :

- **Faire participer les Spinassiens à l'observation et à la récolte de données** sur les animaux et végétaux dans la ville pour réaliser l'inventaire de la biodiversité.
- **Développer les partenariats** avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine pour réaliser les inventaires.
- **Faire connaître la faune et la flore du territoire** : guide, balades...



La Ville agit déjà !

- **Un hôtel des insectes a été mis en place** dans l'école Romain Rolland par les élèves. Cette installation favorise l'implantation des insectes et rappelle combien ils sont indispensables à la vie.



👉 LE SAVIEZ-VOUS ?

À Épinay-sur-Seine, 10 % du territoire est constitué d'habitat naturel et des espèces d'oiseaux sont préservées car rares en Île-de-France. Il s'agit notamment de l'hirondelle de fenêtre, des moineaux domestique et friquet, du serin cini, du pic épeichette et du héron cendré.

ACTION 2

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES ESPACES PUBLICS

Épinay-sur-Seine dispose d'espaces publics de qualité, parfois peu connus et donc peu fréquentés. Une meilleure animation et un aménagement repensé de certains lieux emblématiques de la ville (les parcs, les berges de Seine, les places, les cheminements...) pourraient les rendre plus attractifs pour les Spinassiens.

La Ville s'engage notamment à :

- **Définir un programme d'animations** culturelles, sportives et/ou associatives dans les espaces publics, en lien avec la création d'une signalétique et de nouveaux aménagements (installation de jeux, éclairage...).
- **Mieux relier les berges de Seine au centre-ville** (aménagement de la sente le long du collège Évariste Galois, création de cheminements entre les futures stations du tramway T8 et le fleuve...).
- **Créer un guide ou des fiches de balades** (parcours historiques, enfants, piétons, vélo...).

La Ville agit déjà !

- Grâce au **programme de rénovation urbaine**, de nombreux espaces publics sont repensés et réaménagés comme, par exemple, le parc central d'Orgemont, la place René Clair et les rues du centre-ville ou encore le 77, avenue d'Enguien où un nouveau square et de nouvelles rues ont été créés.



👉 LE SAVIEZ-VOUS ?



Épinay-sur-Seine dispose de 3,2 km de berges de Seine, aménagés pour la promenade à pied et à vélo, et de 33 hectares de parcs et jardins, soit une moyenne de 7,21 m² d'espaces verts par Spinassien contre 4 m² par Parisien.

ACTION 3

PRÉSERVER, ENRICHIR ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ

Le patrimoine arboré de la ville est constitué des arbres présents dans les parcs, sur les voiries, devant les bâtiments communaux, mais également chez les particuliers. Il compte de nombreux arbres remarquables. Une richesse dont la Ville souhaite faire le symbole de la biodiversité à Épinay-sur-Seine et un outil d'animation pédagogique.

La Ville s'engage notamment à :

- Augmenter le patrimoine arboré de la ville.
- Installer des panneaux d'information dans les parcs et sur les berges de Seine.
- Établir un inventaire du patrimoine arboré dans les parcs et réintroduire les variétés d'arbres anciennes.
- Prévoir des aménagements arborés favorables au développement de la biodiversité (essences spécifiques, arbres morts...).



La Ville agit déjà !

- Un inventaire des arbres d'alignement a été réalisé sur les voiries de la ville. Les arbres des écoles ont aussi tous été répertoriés.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cours de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2007, la Ville a identifié 4914 arbres remarquables sur son territoire. L'arbre en ville réduit l'effet d'îlot de chaleur, fixe les particules et améliore donc la qualité de l'air.

ACTION 4

ÉTABLIR UN PROGRAMME D'ANIMATIONS AUTOUR DE LA NATURE EN VILLE

Faire découvrir aux Spinassiens les espaces verts pour qu'ils soient mieux respectés ! Tel est l'objectif de cette action qui doit permettre aux habitants de prendre conscience de l'importance de la nature en ville et les inciter à participer à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts.

La Ville s'engage notamment à :

- Proposer des promenades thématiques guidées dans les espaces verts de la ville.
- Fleurir les pieds d'arbres avec les habitants.
- Associer les habitants à la rénovation du square Charline Blandin dans le cadre d'Imaginaire et Jardin.
- Proposer aux Spinassiens des cours de jardinage « naturel » afin qu'ils participent au développement de la nature en ville.



La Ville agit déjà !

- Projet Nature, Imaginaire et Jardin, Découvrir ma ville... plusieurs dispositifs permettent d'organiser de nombreuses actions pédagogiques autour des espaces naturels.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec 13 millions de jardiniers amateurs, les Français se passionnent pour la nature. Il est possible de jardiner sainement : en fertilisant la terre avec du compost, en paillant les plants pour prévenir les herbes indésirables et limiter les apports d'eau, en éloignant les parasites avec des auxiliaires naturels comme les coccinelles ou certaines plantes...

ACTION 5

VEILLER AU RESPECT DE LA PROPRETÉ ET DES RÈGLES SUR LA VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS

Pour offrir un cadre de vie agréable à tous, la Ville d'Épinay-sur-Seine et la Communauté d'agglomération Plaine Commune luttent contre les nuisances et les pollutions, maintiennent un haut niveau de propreté et de gestion des déchets, et favorisent la réappropriation de l'espace public par les habitants.

La Ville s'engage notamment à :

- **Mettre en œuvre de nouvelles mesures sur un quartier « pilote »**, le centre-ville, après identification des priorités (déjections canines, dépôts sauvages, encombrants...).
- **Lancer une campagne de sensibilisation** en associant les commerçants, les habitants et les usagers.
- **Poursuivre et intensifier la verbalisation** des personnes qui ne respectent pas les consignes de collecte des déchets.

La Ville agit déjà !

- Dans le cadre de l'édition 2013 de la Bourse au permis, les 30 bénéficiaires participeront à **une campagne d'information sur la propreté**. Pendant 35 heures, réparties sur plusieurs jours, ils iront à la rencontre des Spinassiens pour les sensibiliser au respect de leur cadre de vie.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, un Français produit près de 400 kg de déchets par an. Et chaque année, plus de 47 000 tonnes de déchets sont collectées à Épinay-sur-Seine, dont 2 000 tonnes de dépôts sauvages, ce qui correspond au travail de 6 agents à temps complet. Il est urgent de réduire nos déchets, le meilleur déchet restant celui que l'on ne produit pas !

ACTION 6

AMÉNAGER DES JARDINS DANS LA VILLE

Créer et entretenir son jardin, sensibiliser les enfants au jardinage, voilà qui fait rêver de nombreux Spinassiens. C'est pourquoi la Ville propose de donner un nouvel usage aux friches disséminées dans les quartiers, en créant des jardins. Une initiative qui permettra de développer une vie sociale autour du jardinage, d'améliorer le cadre de vie et de favoriser la biodiversité.

La Ville s'engage notamment à :

- **Créer des jardins familiaux** sur des parcelles communales disponibles.
- **Développer un ou plusieurs projets de jardins partagés**, en partenariat avec les bailleurs sociaux.
- **Animer le réseau des jardiniers de la ville** et les accompagner dans l'utilisation de méthodes respectueuses de l'environnement.
- **Réaliser un bilan des espaces disponibles** et des besoins afin de développer des jardins collectifs.



La Ville agit déjà !

- En 2012, la Ville a lancé une étude en vue de **l'aménagement de jardins familiaux** rue Henri Wallon, face au Canyon.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

À la fin du XIX^e siècle, l'abbé Lemire imagine les jardins ouvriers (ou jardins familiaux), dans le but d'améliorer la situation des familles ouvrières. Aujourd'hui, ils permettent de renouer un contact avec la nature, d'apporter un soutien alimentaire aux familles et constituent un lieu de convivialité, de rencontre et de loisirs.

ACTION 7

SENSIBILISER LES SPINASSIENS AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est l'affaire de tous ! Nos modes de consommation, nos déplacements et nos gestes quotidiens ont un impact sur l'environnement et notre qualité de vie. Pour faire évoluer les comportements, Épinay-sur-Seine développe la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

Objectif : donner envie aux Spinassiens de passer à l'action pour construire un avenir durable ensemble !

La Ville s'engage notamment à :

- **Prévoir un événement public sur le développement durable** lors de la semaine dédiée à ce thème, de la fête de la Nature...
- **Organiser des rencontres et des débats citoyens** autour de différentes thématiques : le bio, les énergies renouvelables, la démocratie participative...
- **Utiliser les supports de communication existants** pour sensibiliser au développement durable.

La Ville agit déjà !

- Depuis janvier 2010, une rubrique du magazine *Épinay en scène* est consacrée au développement durable. Elle permet d'informer les Spinassiens et de leur donner quelques « tuyaux » pour réduire leurs consommations d'énergie, jardiner sainement, acheter responsable...



LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux guides sont à votre disposition pour adopter des gestes qui vous permettront de vivre mieux dans un environnement plus sain, comme *Être écocitoyen à la maison* ou *Le petit livre vert pour la terre* à télécharger respectivement sur le site de l'ADEME et de la Fondation Nicolas Hulot.

ACTION 8

AMÉLIORER ET VALORISER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'eau potable se fait de plus en plus rare et coûte de plus en plus cher.

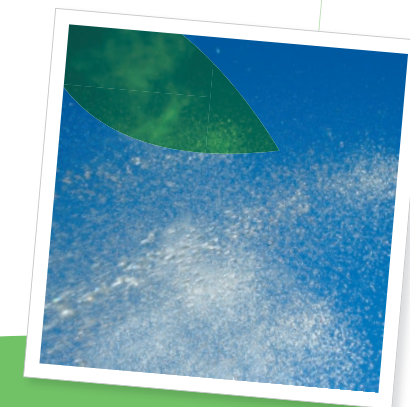
La récupération des eaux de pluie est donc une ressource importante que la Ville d'Épinay-sur-Seine a décidé d'exploiter. Une initiative qui va lui permettre de préserver la ressource en eau, de soulager les réseaux d'assainissement et de faire des économies.

La Ville s'engage notamment à :

- **Récupérer les eaux pluviales sur un bâtiment communal « pilote »** pour l'arrosage des espaces verts et pour le nettoyage des espaces publics. Le projet sera ensuite étendu à d'autres bâtiments.
- **Sensibiliser les Spinassiens** et apporter une assistance technique pour la récupération et la valorisation des eaux pluviales, ainsi que pour la mise aux normes des installations.
- **Ajouter des clauses** concernant la gestion et la maîtrise des eaux pluviales dans le Plan Local d'Urbanisme.

La Ville agit déjà !

- En partenariat avec les services de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, la Ville met aux normes les réseaux d'évacuation des eaux sur certains bâtiments communaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, chaque personne consomme en moyenne 170 litres d'eau potable par jour pour boire, cuisiner, se laver, faire la lessive et la vaisselle, arroser le jardin, laver la voiture... Parmi ces usages, tous ne nécessitent pas de l'eau potable. Aujourd'hui, il est possible, grâce à des installations adaptées, de récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin, alimenter ses toilettes...



AXE 2

UNE VILLE EN BONNE SANTÉ

Le bien-être chez soi, l'alimentation et l'activité physique sont à la fois des plaisirs de l'existence, mais aussi des clefs essentielles qui contribuent à une bonne santé. C'est pourquoi, dans le deuxième axe de son Agenda 21, la Ville d'Épinay-sur-Seine s'engage à améliorer la qualité intérieure des constructions, à offrir au plus grand nombre un accès à une alimentation bio et durable, et à encourager la pratique sportive.

Bouger et manger équilibré, telle est la devise d'Épinay-sur-Seine pour les années à venir.

ACTION 10

ENGAGER UN PROGRAMME « BÂTIMENTS SAINS »

Accueillir les Spinassiens dans les bâtiments communaux dans de bonnes conditions en termes de santé et de bien-être est une priorité de la Municipalité. Son objectif est donc de construire ou de rénover avec des produits, matériaux, équipements... qui ne polluent pas l'air intérieur, qui assurent un confort visuel et acoustique, qui limitent la propagation des germes...

La Ville s'engage notamment à :

- **Élaborer et appliquer un programme haute qualité sanitaire** (matériaux sans solvant, isolants phoniques, éclairages doux, couleurs apaisantes...) pour les constructions et rénovations des structures Enfance et Petite enfance.
- **Former les gestionnaires des bâtiments.**
- **Sensibiliser les utilisateurs** en termes de confort, de santé, de bien-être et de respect de l'environnement.

La Ville agit déjà !

- En avril 2013, la crèche haute qualité sanitaire « L'Arbre enchanté » a ouvert ses portes rue d'Ormesson. Cette structure est conçue pour garantir un environnement exceptionnellement sain et confortable à ses 40 petits utilisateurs et à son personnel.



LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour l'entretien de votre logement, vous pouvez utiliser des produits naturels ou écologiques qui ne polluent pas l'air intérieur et qui ne sont pas néfastes pour la santé : les marques « vertes » du commerce, le vinaigre blanc pour détartrer, le bicarbonate de soude pour nettoyer les casseroles, le savon de Marseille...

ACTION 11

DÉVELOPPER UNE ACTION D'AIDE À L'ENTRETIEN DES LOGEMENTS

Parce que la santé passe aussi par l'habitat, la Ville va aider les Spinassiens à rendre leur logement sain et confortable. Les bénéficiaires pourront acquérir un savoir-faire technique, reprendre confiance en eux en devenant acteur de l'amélioration de leur cadre de vie et ainsi se sentir bien chez eux.

La Ville s'engage notamment à :

- **Mettre en place des ateliers d'échange de savoirs et de pratiques** autour du bricolage, du dépannage, de la maîtrise de l'énergie, de la prévention des risques domestiques...
- **Mettre en place un lieu ressource** permettant aux Spinassiens de partager leurs compétences et leur outillage.
- **Informer et accompagner les locataires** qui le souhaitent sur les bonnes pratiques d'entretien permettant de conserver un intérieur sain.

La Ville agit déjà !

- Depuis janvier 2013, la Ville organise des chantiers solidaires, en partenariat avec le bailleur France Habitation. Ils permettent à des bénévoles de réaliser de petits travaux pour améliorer l'état de logements que les locataires ne parviennent plus à entretenir.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'air intérieur d'une habitation, 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, peut avoir une incidence négative sur la santé. Pour prévenir ces pollutions (humidité, moisissures...), il est recommandé de ne pas boucher les aérations, de réparer rapidement les fuites d'eau, d'entretenir ses appareils de chauffage, d'aérer quotidiennement 10 minutes...

ACTION 12

RENFORCER LES ASPECTS QUALITATIFS, BIO ET DURABLES DANS LA RESTAURATION MUNICIPALE

Produits biologiques et durables, relation directe avec les producteurs... il est important aujourd'hui de consommer et de promouvoir une alimentation de qualité, respectueuse de la santé. C'est le cas à Épinay-sur-Seine où la Cuisine centrale municipale ne cesse d'améliorer la qualité des repas qu'elle confectionne.

La Ville s'engage notamment à :

- Diminuer de 50 % les apports en sucres ajoutés dans les cantines municipales.
- Favoriser l'intégration des produits bio et durables dans la conception des menus.
- Communiquer auprès des consommateurs en organisant des visites de la Cuisine centrale et en valorisant les produits sur les menus.
- Sensibiliser tous les acteurs de la restauration et les consommateurs sur le gaspillage.



La Ville agit déjà !

- En 2012, 20 % des achats pour les cantines scolaires étaient des **aliments bio et durables**. Un pourcentage qui va progresser dans les années à venir, la Ville s'étant fixée comme objectifs : 30 % en 2013 et 60 % en 2016.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

La France se place au 1^{er} rang européen pour l'utilisation des pesticides. Il y a, par exemple, en moyenne 27 traitements pour la production d'une pomme. Utilisés pour améliorer la production agricole, ces produits ont un impact négatif sur la santé. Il est donc conseillé de bien laver et d'éplucher ses fruits et légumes issus de l'agriculture conventionnelle ou de consommer des produits bio.

ACTION 13

DÉVELOPPER L'ACCÈS À UNE NOURRITURE DE QUALITÉ À FAIBLE COÛT PAR LE BIAIS DU CCAS

Pour favoriser l'équilibre alimentaire et lutter contre le surpoids et l'obésité, la Ville d'Épinay-sur-Seine a décidé d'agir contre les inégalités alimentaires et de faciliter la consommation régulière de fruits et légumes par les Spinassiens à faibles revenus.

La Ville s'engage notamment à :

- Proposer aux Spinassiens des paniers de fruits et légumes frais issus de la production locale et/ou bio. Leur tarif sera fixé en fonction du quotient familial.
- Développer des actions de sensibilisation sur le lien santé/alimentation équilibrée : ateliers de cuisine, visites des cueillettes dans la région...

La Ville agit déjà !

- Un programme de **promotion de l'équilibre alimentaire chez le tout-petit et sa famille** est mis en place dans les structures d'accueil petite enfance avec, notamment, une semaine « saveurs du monde » organisée chaque année en mai. Au programme : des menus riches en goûts et en couleurs, ainsi que des activités ludiques.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Manger 5 fruits et légumes par jour, c'est bon pour la santé ! Et si vous pouvez en manger plus, c'est encore mieux ! L'idéal est d'alterner entre fruits et légumes, d'en diversifier les variétés et de les intégrer le plus souvent possible dans vos recettes : gratins, tartes salées ou sucrées...



ACTION 14

FAVORISER L'ACCÈS AUX SPORTS DE LOISIRS

Bouger est un facteur important pour protéger sa santé et sa qualité de vie. C'est pourquoi la Ville d'Épinay-sur-Seine incite les Spinassiens, âgés de 7 à 77 ans, à pratiquer une activité physique, en libre accès ou encadrée. Parcs, bords de Seine, équipements sportifs... la commune ne manque pas d'atouts et offre un cadre agréable pour faire du sport, alliant nature, qualité et plaisir.

La Ville s'engage notamment à :

- **Éditer un guide des sorties sportives** à réaliser, en famille ou entre amis, sur la ville ou aux alentours (marche, vélo, parcours santé, équipements, activités loisirs...).
- **Étudier la possibilité de créer un parcours santé**, avec des installations fixes ou temporaires, dans un des parcs de la ville.

La Ville agit déjà !

- « Bien être et santé » pour les seniors deux fois par semaine, « Les rendez-vous sportifs de juin », « Sport en famille » en septembre... Chaque année, de nombreux ateliers et événements permettent aux Spinassiens de **pratiquer et découvrir des activités physiques nouvelles**.



👉 LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est recommandé de pratiquer au moins 30 minutes de marche rapide par jour (1 heure pour les enfants et adolescents). En effet, les personnes pratiquant une activité physique régulière sont généralement moins exposées à l'obésité, aux accidents cardiaques et aux cancers.

ACTION 15

DÉVELOPPER L'OFFRE SPORTIVE POUR LES 12/18 ANS

Lutter contre le surpoids, mais également se faire plaisir, se sentir bien, se dépasser, se confronter à l'autre... les bienfaits du sport ne manquent pas, surtout quand on est jeune. Inciter les 12/18 ans à pratiquer régulièrement une activité sportive et à s'inscrire dans un club spinassien est donc une priorité pour la Ville d'Épinay-sur-Seine.

La Ville s'engage notamment à :

- **Développer des stages de découverte** des activités sportives proposées par les associations et favoriser les adhésions.
- **Valoriser le sport et la pratique associative** en proposant des stages de plusieurs jours dans les centres de vacances de la Ville.
- **Adapter les tarifs** proposés par les associations pour faciliter les inscriptions des jeunes de 12 à 18 ans.



La Ville agit déjà !

- L'Atelier Santé Ville a mis en place le **programme Nutrimut**, initié par la Mutualité française. À destination des publics en surpoids ou obèses, il a pour objectif de les aider à faire évoluer leurs habitudes en matière d'alimentation et d'activité physique.



👉 LE SAVIEZ-VOUS ?

La pratique régulière d'une activité physique pendant l'enfance et l'adolescence favorise de bonnes habitudes et une meilleure santé à l'âge adulte. En France, à peine la moitié des jeunes atteignent le niveau d'activité physique défini par les recommandations officielles (1 heure par jour).



AXE 3

UNE VILLE EXEMPLAIRE

• Le troisième et dernier axe de l'Agenda 21 d'Épinay-sur-Seine est de rendre les services de la mairie exemplaires en matière de développement durable. Développement de l'e-administration et des achats éco-responsables, rénovation thermique des bâtiments municipaux ou encore mise en place d'un plan de déplacement de l'administration... autant d'actions exemplaires qui seront menées par la Municipalité.

Son objectif : montrer l'exemple et ainsi créer une dynamique sur la ville.

ACTION 16

DÉVELOPPER UNE NOUVELLE POLITIQUE D'ACHATS DURABLES

Depuis quelques années, la Ville d'Épinay-sur-Seine a intégré la problématique du développement durable dans ses achats. Une volonté qui concilie protection de l'environnement, développement économique et progrès social au sein de la mairie, mais aussi chez les fournisseurs des services municipaux.

La Ville s'engage notamment à :

- Développer les achats de produits éco-responsables et intégrer des clauses environnementales et d'insertion sociale dans les marchés publics.
- Développer le recours à des Structures d'Insertion par l'Activité Économique pour certaines commandes, comme par exemple l'achat de fournitures administratives.
- Favoriser les commandes et les livraisons groupées pour limiter les frais de transport et d'emballage.



La Ville agit déjà !

- Depuis quelques années, elle innove pour **entretenir les écoles** en utilisant des produits éco-labellisés qui consomment 8 fois moins d'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, 30 % des marchés publics de la Ville ont des clauses environnementales, soit 1 marché sur 3, dont tous les marchés de fournitures.

ACTION 17

DÉVELOPPER L'E-ADMINISTRATION

Pour s'adapter à l'évolution du mode de vie, la Ville d'Épinay-sur-Seine a décidé de développer une e-administration. Un projet qui va permettre de moderniser les procédures administratives, d'améliorer la réactivité des services municipaux tout en réduisant leur empreinte carbone et de faciliter l'accès des Spinassiens à leur mairie.

La Ville s'engage notamment à :

- Créer un « **Portail famille** » qui permettra aux Spinassiens de réaliser en ligne les inscriptions en crèche, à la cantine, en centres de loisirs... ainsi que le paiement des prestations et des services.
- Développer la **dématérialisation des documents** du Conseil municipal, de la Caisse des écoles et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La Ville agit déjà !

- En avril 2013, la Ville a mis en ligne **une nouvelle version de son site internet** plus dynamique et plus innovante. Elle propose de nouveaux services aux Spinassiens : géolocalisation des travaux et des événements, système d'alerte par sms ou formulaire, version mobile permettant sa consultation depuis un smartphone...
Objectif : faciliter la vie des Spinassiens.



LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2012, 47 % des Français considéraient qu'il n'y avait pas assez de possibilités offertes d'effectuer des démarches en ligne.

ACTION 18

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS PRODUITS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

La Ville d'Épinay-sur-Seine s'engage, à travers son personnel et le fonctionnement de ses services, à améliorer le traitement des déchets qu'elle produit en favorisant le tri. Objectifs : diminuer les pollutions liées au stockage et à l'incinération des déchets, préserver les ressources grâce au recyclage et réduire la production de déchets.

La Ville s'engage notamment à :

- **Optimiser le tri des déchets** dans les services, notamment le papier, les cartouches d'encre, le matériel informatique obsolète et les déchets toxiques.
- **Sensibiliser les services à la revalorisation** de certains déchets (réemploi, recyclage du mobilier, de matériaux...).

La Ville agit déjà !

- Depuis 2005, les services municipaux d'Épinay-sur-Seine **trient leurs déchets** : papier, cartons, cartouches d'encre, déchets toxiques, matériel informatique hors d'usage...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, la Ville d'Épinay-sur-Seine trie et confie à des filières d'élimination spécifiques entre 1,2 et 1,8 tonnes des déchets toxiques. En 2012, près de 4 tonnes de matériel informatique hors d'usage ont été dirigées vers des filières de recyclage.

ACTION 19

ENGAGER UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

En améliorant la gestion et la qualité de son patrimoine bâti, la Ville d'Épinay-sur-Seine développe une politique volontariste de maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, mais aussi d'amélioration du fonctionnement, de l'utilisation et du confort des bâtiments. Un engagement fort.

La Ville s'engage notamment à :

- **Réaliser un audit des bâtiments communaux** afin de connaître leurs consommations énergétiques (gaz, électricité) et d'eau, l'état du bâti et leur fonctionnement.
- **Prioriser les bâtiments à rénover** et définir un programme de travaux tenant compte de l'utilisation du bâtiment et de la nécessité de continuité du service public.



La Ville agit déjà !

- La Ville recrute un **ingénieur thermicien/économiste de flux** qui aura pour mission de gérer les travaux de rénovation des bâtiments communaux, de sensibiliser les utilisateurs, de suivre les consommations de fluides...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Grenelle Environnement prévoit de diviser par 3 la consommation énergétique des constructions neuves grâce à une nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le label « bâtiment basse consommation » (BBC) est donc devenu la référence.

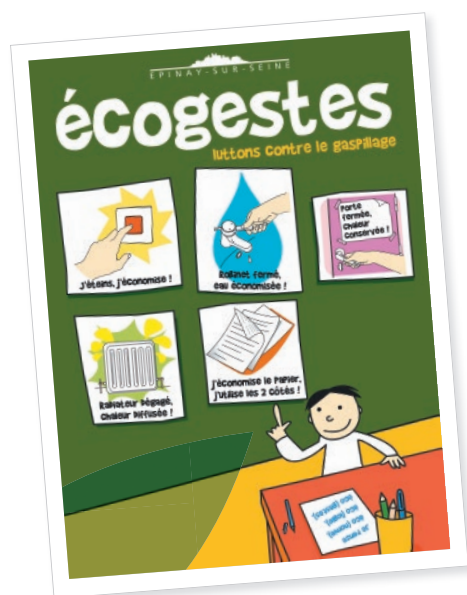
ACTION 20

SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES BÂTIMENTS POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

Éteindre la lumière, fermer les robinets, économiser le papier... Depuis plusieurs années, la Ville d'Épinay-sur-Seine sensibilise ses agents pour qu'ils adoptent des comportements plus responsables afin de réduire les dépenses de fonctionnement et de les rendre acteurs de la préservation des ressources naturelles de la planète.

La Ville s'engage notamment à :

- Réduire les consommations de papier et d'électricité dans les services municipaux.
- Travailler avec une école « pilote » sur la sensibilisation aux consommations de papier et d'électricité.



La Ville agit déjà !

- Depuis 2010, plus de 400 agents ont été formés aux **écogestes**, notamment dans les écoles. Ces bonnes pratiques en font des acteurs quotidiens de la préservation des ressources naturelles.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche. La plupart des ordinateurs continuent à consommer, même à l'arrêt... L'usage de multiprises à interrupteur permet de supprimer cette consommation inutile.

ACTION 21

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION

Voiture ou scooter électrique, vélo, marche à pied... la Mairie d'Épinay-sur-Seine a décidé de modifier ses habitudes liées aux déplacements : inciter son personnel à utiliser les modes de transports doux, mutualiser les véhicules, acheter des véhicules plus respectueux de l'environnement... Objectif : réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements des agents.

La Ville s'engage notamment à :

- Évaluer l'impact environnemental des déplacements des agents (émissions de gaz à effet de serre, de particules, pollution générée).
- Faire connaître l'offre de transports en commun et d'itinéraires doux sur le territoire et proposer des mesures incitatives à leur utilisation.
- Mettre en place des stages d'éco-conduite pour les agents municipaux.
- Favoriser l'auto-partage par la mise en œuvre d'une plateforme inter-services.



La Ville agit déjà !

- La Ville dispose de **plusieurs véhicules électriques**, de 5 vélos et d'un scooter électrique pour les déplacements des agents.



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, le secteur des transports est le plus émetteur en gaz à effet de serre, notamment avec le transport routier. Pour les petits trajets, la voiture peut rester au garage : faire 500 mètres à pied prend 8 minutes et évite la recherche d'une place de stationnement. Et jusqu'à 5 km, le vélo est le mode de transport le plus rapide en ville.



ÊTRE ÉCO-CITOYEN À LA MAISON

• Avoir un comportement éco-citoyen à la maison, c'est facile ! Il suffit de changer certaines mauvaises habitudes en adoptant des petits gestes quotidiens.

L'eau est précieuse, économisez-la !

- Prenez des douches plutôt que des bains.
- Fermez le robinet pendant que vous vous lavez les dents, les mains ou que vous vous rasez.
- N'utilisez votre lave-linge ou lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins et privilégiez les programmes courts ou économiques.

Triez et réduisez vos déchets !

- Évitez les produits jetables.
- Triez vos déchets (emballages, verre, ordures ménagères) en tenant compte des consignes.
- Réduisez la quantité de déchets organiques (déchets de cuisine, tonte de pelouse, taille des arbres...) en faisant du compost.
- Lutte contre l'invasion des prospectus en apposant l'autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres.

Vivez votre intérieur autrement !

- Aérez votre logement chaque jour pour évacuer les polluants intérieurs.
- Limitez les doses de détergents trop agressifs et préférez des produits écologiques.

Réduisez vos consommations d'énergie !

- Éteignez vos appareils électriques et la lumière quand vous quittez une pièce.
- Installez des ampoules basse consommation ou LED.
- Dégivrez régulièrement votre réfrigérateur.
- Privilégiez les appareils faiblement consommateurs.
- Dégagez vos radiateurs pour permettre à la chaleur de se diffuser dans les pièces.

Jardinez écolo !

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin.
- Fertilisez la terre en faisant votre compost ou en utilisant des produits d'origine végétale ou animale (fumier, corne broyée, guano...).
- Prévenez les herbes indésirables en paillant les plants avec des feuilles, des écorces ou en binant régulièrement le terrain.
- Éloignez les parasites en mettant à contribution les auxiliaires naturels (coccinelles) ou en privilégiant certaines plantes éloignant les pucerons (œillets d'Inde, menthe, thym...).

Consommez autrement !

- Privilégiez les produits de saison, locaux, bio ou durables.
- Évitez les sacs en plastique.
- Préférez les produits réutilisables aux produits jetables.
- Choisissez des produits labellisés.

Bougez mieux !

- Déplacez-vous en transports en commun, en vélo, à pied ou encore en covoiturage.

Vivez solidaire !

- Investissez-vous dans une association ou dans la vie locale.

Plus d'infos sur

- <http://ecocitoyens.ademe.fr> rubrique « Mon habitation »
- www.fondation-nicolas-hulot.org rubrique « Je m'engage / Agissez au quotidien »

POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR L'AGENDA 21

Direction générale des services techniques
1, rue Mulot – 93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 49 71 98 81 • 01 49 71 89 30